



Panneau pocket : êtes-vous connectés pour recevoir les informations de la commune ?

Télécharger l'application « Panneau pocket » sur votre smartphone par google play ou apple store.

Ouverture secrétariat en été

Le secrétariat de mairie sera ouvert les matins : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 13 h du 22 juillet au 2 août, ainsi que les 26 et 27 août 2019.

Il sera fermé du 05 au 31 août 2019.

Des permanences téléphoniques seront assurées par les élus en cas d'urgence.

Elections : toute l'année je peux modifier mon inscription !

Service-public.fr permet à tout électeur de savoir s'il est inscrit sur la liste électorale de sa commune. Si tel n'est pas le cas ou s'il est inscrit sur la liste électorale d'une commune qui n'est plus sa résidence actuelle, il peut s'inscrire en ligne. La procédure est simple et la réponse très rapide : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Fleurissement communal

Le concours ayant été un succès, la commune a donc décidé de renouveler cette année. Nous vous rappelons que son but est de récompenser les Boscois qui, par leurs initiatives, contribuent à améliorer l'image et l'embellissement du cadre de vie de notre village.



Le jury prend en compte l'aspect général du décor floral, de même que la diversité végétale, la conception des lieux et son organisation dans l'espace. Nous vous invitons vivement à participer lors de l'édition 2019 prévue fin juin. Inscrivez-vous en remplissant le document joint.



L'idée de partager sa voiture a déjà fait son chemin avec le covoiturage.

REZO POUCE, avec la participation de Roannais Agglomération, a pour mission d'offrir à tous les habitants des zones rurales la possibilité de se déplacer grâce au partage de la mobilité. Avec un réseau d'arrêts dédié, il permet aux autostoppeurs d'effectuer leur trajet avec confiance car conducteurs et utilisateurs sont identi-

fiés sur une plateforme et ses applications :

- le conducteur, par un macaron apposé sur son pare-brise et remis par Rezo Pouce lors de son inscription,
- le passager, qui se tient à un arrêt Rezo Pouce, signale sa destination avec sa fiche remise lors de son inscription. Avant de monter dans le véhicule, il présente sa carte « membre » ou son profil sur son smartphone. L'inscription à Rezo Pouce se fait en mairie ou sur www.rezopouce.fr avec la remise d'une pièce d'identité. Pour plus d'information, **Rezo Pouce animera un stand le 30 juin 2019 lors de la kermesse de l'école.**

Transport scolaire

Les transports scolaires sont de la compétence de Roannais Agglomération. La ligne N°187 – 181 dessert les 4 arrêts de la commune (La Ruisse, Le Marvallon, Le Bourg et Le Haut de Boisset). De nouveaux poteaux indicateurs et une nouvelle signalétique ont été mis en place. Pour les utilisateurs, les demandes d'inscription doivent se faire **au plus tard le 31 juillet** directement sur internet (schooly STAR) ou auprès du Point city (Rue Jean Jaurés – Roanne).

Pour tout renseignement, contacter : Par mail : schooly@bus-star.com Par téléphone : 04 77 727 727



Le service d'inscription
aux transports scolaires
de Roannais Agglomération

Fête des lumières



Comme chaque année, la fête des lumières a connu un franc succès. Le repas des anciens à l'Auberge, toujours apprécié par les personnes présentes, a ouvert les festivités. Celles-ci se sont poursuivies à l'église, où la chorale Cassandra de Villerest nous a fait apprécier des chants de Noël. A 17h30, la fanfare « l'Espérance » de St Symphorien de Lay a animé la traditionnelle retraite aux flambeaux (les leds ont remplacé les bougies pour plus de sécurité). Les enfants ont eu la joie de faire des tours de calèche grâce à l'association pradi-noise « Petits Sabots et Grandes Oreilles » et de profiter du manège en dégustant des barbes à papa. Le Père Noël, papillotes en main, était à l'écoute des tous petits. Les adultes ont eu l'occasion de découvrir des produits du terroir et de l'artisanat, de déguster des huîtres et du vin chaud, ainsi que les pâtisseries de Gérard, notre vedette de M6 ! Les visiteurs ont également pu apprécier l'exposition historique du jumelage Boisset-Nepvant.



Vœux de la municipalité



Comme le veut la tradition, le maire, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux. Après avoir relaté les réalisations de l'année 2018 et les projets 2019, le nouveau site internet a été présenté : moderne, évolutif, clair et intuitif sont les maîtres mots de ce nouvel outil mis à la disposition des Boscois. La cérémonie s'est terminée par l'accueil des nouveaux habitants et des bébés nés en 2018.

Lors des vœux, la commission municipale, composée du jury et de l'agent d'entretien, a eu le plaisir de féliciter les Boscois qui ont participé au premier concours de fleurissement de la commune.

Chouet'Festival

Ce festival, organisé par Roannais Agglomération, est un événement incontournable des vacances d'hiver sur notre territoire, proposant des spectacles dédiés au jeune public. Les 18 et 19 février, 3 représentations du groupe WAX (théâtre de matière du centre dramatique national d'Alsace) ont eu lieu à l'espace La Chênaie devant une salle comble. Tout le monde a apprécié le talent des artistes.



**C'est
Pas
New !**



Le 15 mars, le public a partagé, avec les artistes, une ambiance *New Orléans* festive, chaleureuse et conviviale.

Parc Agro-culinaire du Roannais

Le 10 avril, en présence du président de Roannais Agglomération Yves Nicolin et de nombreux élus, a été officiellement lancé le parc agro-culinaire du Roannais sur la zone du Bas de Rhins. A terme, 10 ha de cultures maraîchères devraient permettre d'obtenir des légumes conditionnés sur place, et ainsi fournir les restaurations collectives du Roannais. De plus, ces activités permettront la création de quelques emplois. Après une réception à la Chênaie, tous les participants se sont déplacés sur le site afin de procéder à la plantation de quelques plants de pommes de terre en ce 100^{ème} jour de l'année, respectant ainsi la tradition.



Jacques CYPRÈS et Paul DUCRUET, anciens maires, ont œuvré à la création d'une zone d'activité au Bas de Rhins. C'est avec plaisir qu'ils ont participé à cette inauguration.

La salle de sports



Pour se mettre en conformité avec la réglementation, la salle de sports intercommunale a bénéficié de travaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à hauteur de 14000 €.

La Chênaie

Le 8 décembre, les élus représentant le Conseil régional, le Conseil départemental et le SIEL, ont participé à l'inauguration de l'aménagement de la salle de La Chênaie. Nous remercions ces collectivités qui ont financé les travaux à près de 80 %.



Marche Boscoise



Malgré une météo mitigée, 765 marcheurs ont sillonné les chemins de la commune le dimanche 7 avril. Bravo à Jean qui a orchestré la préparation de cette journée. Merci aux adhérents de toutes les associations qui ont participé.

Animation « crêpes » !



Le traiteur a cuisiné à la cantine le dessert des enfants.

Cérémonies



Merci aux enseignants et parents qui permettent la participation des enfants aux commémorations.

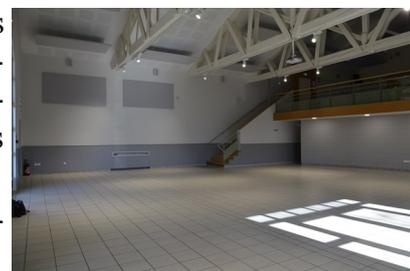


Budget 2019

Le budget primitif de l'année 2019, qui s'élève à 983 257 €, a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 2 avril 2019. Son équilibre a été réalisé tout en maintenant les taux d'imposition des taxes directes locales en application depuis 2014. Malheureusement, pour des raisons de mise à jour des bases par la Trésorerie Municipale en 2018, la commune n'a pas été créditée de l'ensemble de la taxe d'habitation qu'elle est en droit d'attendre. Mais, la saine gestion financière de la commune permet d'accuser temporairement ce dysfonctionnement des services fiscaux.

Ce budget prend en compte :

- * Une revalorisation des bases locatives de 2,2%, fixée par la loi de finances 2019.
- * La baisse des frais de personnel liée à la suppression des activités périscolaires à la rentrée scolaire 2018 /2019.
- * La poursuite du désendettement de la commune, en l'absence de nouvel emprunt.
- * La baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement qui se limite désormais à l'écêtement lié au potentiel fiscal par habitant.
- * L'investissement, à hauteur de 328 500 €, concerne principalement :
 - La voirie (61 500 €) avec les réfections partielles des chemins des charmilles et de Bournat ainsi que l'impasse des prairies.
 - L'école (140 000 €) : essentiellement la qualité de l'air dans les salles de classe et la sécurisation de la clôture. Des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil départemental sont lancées. A noter que la couverture d'un bâtiment par des panneaux photovoltaïques est prise en charge par le SIEL.
 - L'Espace Chênaie (83 000 €) avec le solde des paiements des factures issus des travaux réalisés en 2018.
 - L'achat de petits matériels (11 500 €), dont la pose d'un défibrillateur.



Travaux école

Couverture en panneaux photovoltaïques



La commune a étudié avec le SIEL la possibilité d'implanter un générateur photovoltaïque sur la toiture de l'école. Une installation, représentant une production de 20 000 KWH/an, sera mise en place sur le bâtiment. L'énergie sera revendue à EDF. Ceci correspond approximativement à la production d'électricité nécessaire à l'ensemble des bâtiments communaux.

La maîtrise d'ouvrage est confiée au SIEL.

Les travaux débiteront dès le début des vacances d'été.

Qualité de l'air



Un système de ventilation performant sera installé dans les salles de classe pour assurer le renouvellement permanent de l'air et chasser les polluants ambiants. Ces installations, placées en faux plafonds, permettront également, par l'utilisation du double flux, une économie de chauffage.



Il sera procédé aussi au remplacement de certaines menuiseries usagées pour améliorer l'isolation du bâtiment. A l'issue de ces travaux, un éclairage leds sera mis en place et les salles de classe seront repeintes.

Clôture

La hauteur actuelle de la clôture n'est pas suffisante pour sécuriser le groupe scolaire. Une nouvelle clôture plus élevée, intégrant un portail d'accès d'urgence, sera édifiée. Le portillon d'accès à l'école sera équipé d'un système d'ouverture électrique par télécommande.





La pluie est l'affaire de tous, habitant, entreprise ou collectivité publique, il est possible d'agir pour **limiter l'imperméabilisation des sols** et ainsi **réduire les inondations**.

La pluie qui tombe sur votre parcelle doit être gérée par vos soins selon différentes méthodes : infiltration, stockage et/ou réutilisation...

Le logiciel PARAPLUIE® est mis à votre disposition gratuitement par Roannaise de l'Eau afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée à votre projet pour gérer les eaux pluviales. Rendez-vous sur : www.parapluie-hydro.com/roannaise-de-leau

Opération PARAPLUIE

En laissant l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol pour réduire les inondations et préserver la ressource en eau :

Je diminue la pollution :

- en limitant le ruissellement et le lessivage des polluants sur les surfaces urbaines imperméables (trottoirs, routes, parkings...)
- en réduisant les quantités d'eau au réseau unitaire, et donc les débordements, le milieu naturel est préservé.

J'aménage durablement mon territoire :

- en laissant l'eau de pluie s'infiltrer dans le sol, les nappes souterraines sont rechargées,
- en remplaçant les tuyaux par des ouvrages pay-sagers.

Que puis-je faire chez moi ?

Il existe diverses solutions de déconnexion des eaux pluviales :

- 1 - jardin de pluie
- 2 - noue
- 3 - parking poreux
- 4 - toiture végétalisée
- 5 - puits d'infiltration ...



Ville perméable, moi aussi je participe !

CONTACT

04 77 68 54 31

contact@roannaise-de-leau.fr

Elagages

Quelques arbres morts sur le territoire communal seront remplacés pour éviter tout accident (Lavally, les charmilles).

N'oubliez pas, qu'en application du code rural, tout riverain de la voie publique doit entretenir ses haies et ses arbres régulièrement. Ainsi, vous éviterez un courrier contraignant vous demandant de respecter votre obligation.



Vérification des hydrants

L'entreprise SUEZ a procédé à la vérification des débits des bornes d'incendie.



Assainissement non collectif

Vous envisagez des travaux sur votre installation d'assainissement non collectif ?

JUSQU'À 50%* DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

CONTACTEZ Roannaise de l'Eau

04 26 24 93 50

contact@roannaise-de-leau.fr

Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence Assainissement pour le compte de communauté d'agglomération roannaise

* voir conditions sur notre site internet www.roannaise-de-leau.fr rubrique Mes démarches > aides financières



Directeur de publication : David DOZANCE

Tarifs des services communaux au 1er juillet 2019

Salle des fêtes de La Chênaie

Tarif	Boscois	Personnes extérieures
1 jour	235 €	400 €
Vin d'honneur *	55 €	55 €
Journée familiale*	120 €	130 €
2 jours	350 €	525 €
Nettoyage salle	130 €	130 €

*A réserver, au plus tôt, 4 mois avant



Concession cimetière et columbarium

	1 emplacement	2 emplacements
30 ans	190 €	380 €
50 ans	380 €	755 €
Columbarium	750 €	

Repas de cantine

4 €/ repas
pour l'année 2019/2020



Santé communale

Depuis 2018, la municipalité a signé une convention de partenariat avec Axa pour offrir, aux habitants de Notre Dame de Boisset intéressés, une complémentaire santé basée sur des offres personnalisées et des tarifs avantageux. Une lettre explicative vous a été distribuée dans les boîtes aux lettres en début d'année. Afin de vous informer sur l'offre santé communale Axa, sans obligation de souscription, vous pouvez prendre contact avec Mme Laurence DURANTET 06 76 84 08 29 ou laurence.durantet.am@axa.fr

Calendrier des manifestations



15 août
Fête Patronale
Messe à 10h30
et apéritif



16 août
Pétanque semi-nocturne
Parking de La Chênaie
Comité des Fêtes



14 septembre
Défilé et repas
à La Chênaie
Classes en 9



27 septembre
Assemblée générale
FNACA



26 octobre
Repas familial
Comité des Fêtes



11 novembre
Commémoration
à 10h30



16 novembre
Spectacle Les Cagettes
à St Vincent-de-Boisset
AFR



7 décembre
Repas des aînés
Fête des lumières
Marché de Noël
Spectacle de cirque



13 octobre
Expo. Léonce de Boisset
à La Chênaie
Culture et Patrimoine
en Boisset



20 décembre
Repas et arbre de Noël
à l'école
Sou des écoles